

Bonjour Madame,

Je vous remercie pour votre email et vous prie de m'excuser pour le temps pris pour vous répondre mais je voulais prendre le temps de lire les documents en lien dans votre message.

Permettez-moi de vous indiquer d'abord, pour qu'il n'y ait pas de confusion, qu'il ne s'agit pas d'un sujet législatif à la main des députés puisque les limitations de vitesse ne sont pas fixées par la loi mais par des décrets pris le gouvernement.

Pour ce qui est de mon avis personnel, je ne suis pas favorable à l'abaissement de la vitesse maximale sur autoroute, qui est à mon sens une mesure qui fracturerait la société et pourrait être perçue comme discriminatoire notamment par tous ceux qui ne vivent pas dans des métropoles. D'autres mesures fortes par exemple sur les trajets en avion ou le développement du ferroviaire me paraissent plus pertinentes.

Bien cordialement

Loïc Kervran